ConstruForce Canada

REGARD PROSPECTIF – CONSTRUCTION ET MAINTENANCE

QUÉBEC

POINTS SAILLANTS 2023–2032

En 2022, le marché de la construction du Québec a connu une autre année de forte croissance globale.

Bien que l'investissement dans le secteur résidentiel ait reculé par rapport au sommet atteint en 2021 en raison des effets de la hausse des taux d'intérêt sur la construction de nouvelles habitations, le secteur a néanmoins enregistré une excellente année 2022. Les perspectives pour le secteur résidentiel indiquent une baisse de l'investissement dans la construction de nouvelles habitations, compte tenu de l'augmentation des activités de rénovation et d'entretien en réponse au vieillissement du parc immobilier. L'emploi diminuera de 10 700 travailleurs (-10 %) d'ici 2032 par rapport au sommet enregistré en 2022.

Le secteur non résidentiel, quant à lui, poursuit sa croissance sous l'effet de la reprise du secteur privé après la COVID-19 et de la hausse des investissements du secteur public dans les domaines des soins de santé, de l'éducation, du transport collectif et de la construction d'ouvrages de génie civil. Les besoins en main-d'œuvre devraient atteindre un sommet en 2023 et se maintenir jusqu'en 2024, avant de diminuer parallèlement aux échéanciers des grands projets et d'augmenter de nouveau après 2028. L'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle restera pratiquement inchangé jusqu'à la fin de la période de prévision.

Dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur de la construction, qui a atteint un sommet de 215 000 travailleurs en 2022, reculera jusqu'en 2028, avant de se maintenir à ce niveau durant les dernières années de la période de prévision. Le secteur doit continuer à porter une attention particulière à l'embauche et à la formation pour satisfaire la demande à court terme et remplacer quelque 48 200 travailleurs, soit 21 % de la population active actuelle, qui devraient prendre leur retraire d'ici 2032.

RÉPARTITION DE L'EMPLOI EN CONSTRUCTION EN 2022, QUÉBEC

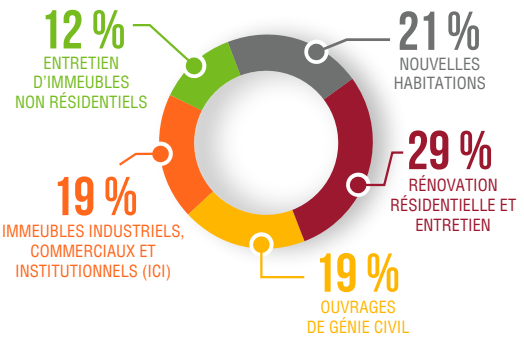

PERSPECTIVES SUR 10 ANS RELATIVES À LA MAIN-D'OEUVRE, QUÉBEC

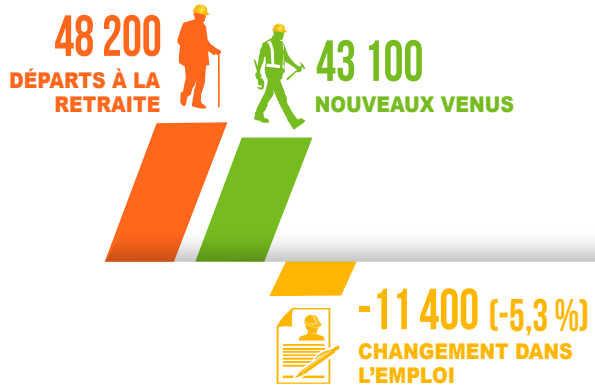

TAUX DE CHÔMAGE MOYEN 7,2 %

FAITS SAILLANTS

- L'emploi total dans le secteur de la construction diminuera pour atteindre 210 700 travailleurs en 2023 (-2 %), puis reculera de 3 % supplémentaires d'ici 2032, les baisses étant concentrées dans le secteur de la construction résidentielle.
- Le marché de l'habitation de la province étant limité par une croissance démographique plus faible, les mises en chantier diminueront annuellement au cours de la période de prévision et reculeront de 43 % par rapport aux niveaux de 2022. De leur côté, les investissements la rénovation augmenteront de 21 %.
- Les grands projets d'infrastructure de transport collectif à Montréal et à Québec contribueront à maintenir l'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle à des niveaux élevés jusqu'en 2032. À la fin de la décennie, l'emploi dans le secteur non résidentiel aura enregistré une légère baisse de 700 travailleurs (-1 %) par rapport à 2022.

Le système d'IMT de ConstruForce

ConstruForce Canada utilise un modèle prévisionnel fondé sur des scénarios pour évaluer les besoins en main-d'œuvre futurs des marchés de la construction industrielle lourde, de la construction résidentielle et de la construction non résidentielle. Le système d'information sur le marché du travail (IMT) effectue le suivi de 34 métiers et professions. Pour améliorer encore davantage la fiabilité du système, ConstruForce consulte les intervenants du secteur, notamment les groupes syndicaux, les entrepreneurs et les propriétaires, pour valider les hypothèses utilisées dans le cadre des scénarios et des listes de projets de construction, et il tente d'obtenir des données auprès des gouvernements sur des analyses connexes. L'information est ensuite présentée sous forme de cotes d'équilibre des conditions du marché du travail dans le but d'aider les employeurs du secteur à gérer leurs ressources humaines.

PERSPECTIVES POUR LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Le Québec est un marché de la construction unique dans lequel le perfectionnement de la population active est assuré en collaboration avec la Commission de la construction du Québec (CCQ), qui est chargée par le gouvernement provincial d'appliquer la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction*.

Outre l'administration des régimes d'avantages sociaux, la CCQ veille au respect des conventions collectives et à l'équilibre du marché du travail. Le perfectionnement et la formation de la population active sont effectués de concert avec les syndicats, les groupes d'employeurs et les partenaires du gouvernement provincial afin de s'assurer que l'offre de travailleurs est adéquate pour satisfaire la demande de construction connue et éviter la sous-formation ou la surformation dans les métiers et les professions relevant de la CCQ.

D'après les prévisions du rapport *Regard prospectif – Construction et maintenance 2023-2032* pour le Québec, le secteur de la construction de la province devrait poursuivre sa croissance à court terme, soutenu par le maintien de niveaux élevés d'investissement dans le secteur non résidentiel et, en particulier, dans des projets clés des secteurs du transport collectif, de l'éducation, des soins de santé et de la construction d'immeubles industriels et de routes, sans oublier d'autres projets d'infrastructures comprenant de grands projets de tunnels.

Après avoir connu une forte croissance en 2021 en raison d'un afflux de migrants internationaux dans la province, l'investissement dans le secteur résidentiel au Québec a reculé de 3 % en 2022, compte tenu d'une baisse notable (-11 %) des mises en chantier. Cette tendance devrait se maintenir en 2023, alors que la croissance démographique après la pandémie ralentira et fera diminuer le nombre de mises en chantier pendant la période de prévision. Une baisse de 18 % de l'investissement dans la construction de nouvelles habitations neutralisera largement un léger gain dans l'activité de rénovation. L'investissement dans le secteur résidentiel demeurera pratiquement inchangé pendant le reste de la période de prévision, alors que de légers reculs au chapitre de la construction de nouvelles habitations seront compensés par des gains modestes dans l'activité de rénovation. L'emploi total dans le secteur de la construction résidentielle diminuera de 10 700 travailleurs pendant la décennie. La baisse de l'investissement dans la construction de nouvelles habitations (-16 500 travailleurs) dépassera largement les gains enregistrés dans les activités de rénovation (+4 600 travailleurs) et d'entretien (+1 200 travailleurs).

À court terme, l'investissement dans le secteur de la construction non résidentielle atteindra un sommet en 2023 compte tenu du chevauchement de grands projets d'infrastructures liées au transport collectif à Montréal et à Québec, auquel s'ajoutera la hausse de l'investissement dans la construction d'infrastructures associées aux autoroutes et aux ponts, le démarrage de plusieurs projets dans les secteurs de la santé et de l'éducation, de même qu'une reprise générale de la confiance des consommateurs et des entreprises. Les niveaux d'investissement devraient baisser par la suite en raison de l'achèvement de ces projets. L'emploi dans le secteur de la construction non résidentielle maintiendra son sommet de plus de 108 000 travailleurs jusqu'en 2024, avant de reculer à 104 400 travailleurs jusqu'en 2028, et terminera la décennie avec 700 travailleurs (-1 %) de moins qu'en 2022.

D'ici la fin de la période de prévision, dans l'ensemble, l'emploi dans le secteur de la construction devrait diminuer d'un peu moins de 11 400 travailleurs. Les difficultés de recrutement seront aggravées par le départ à la retraite prévu d'environ 48 200 travailleurs.

La figure 1 montre l'évolution prévue de l'emploi dans les secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle au cours de la période de prévision.

Figure 1 : Prévisions sur la croissance de l'emploi en construction, Québec

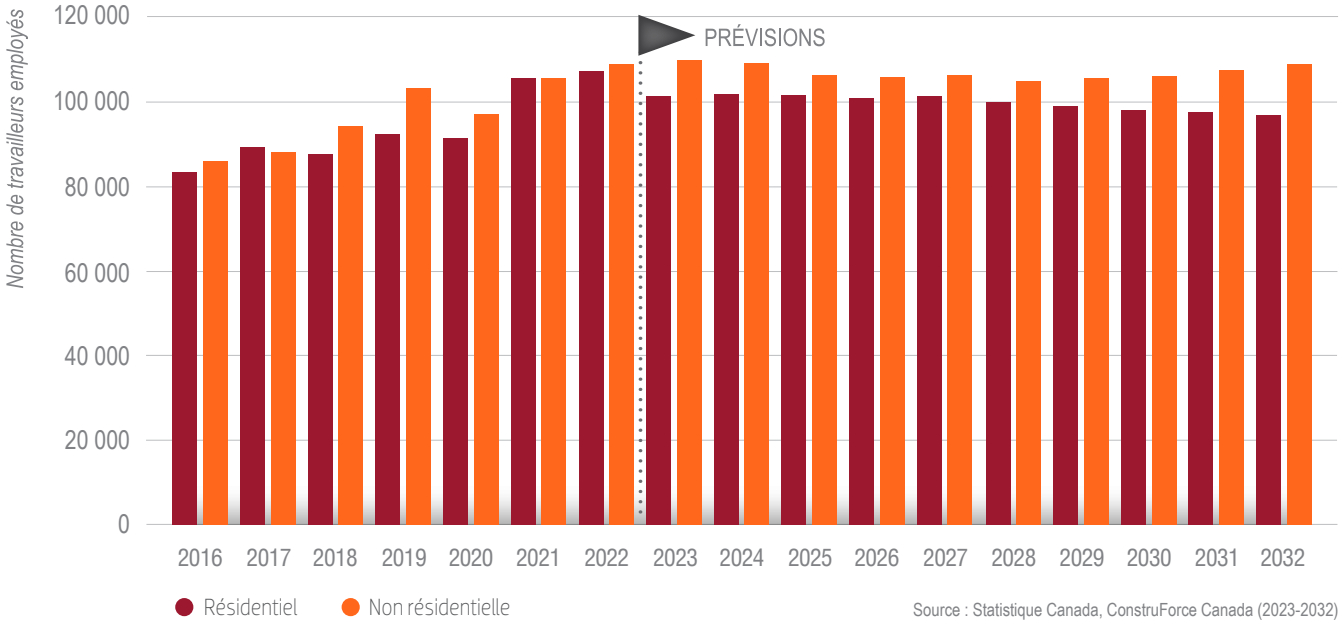

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

Figure 2 : Répartition par âge de la population, Canada

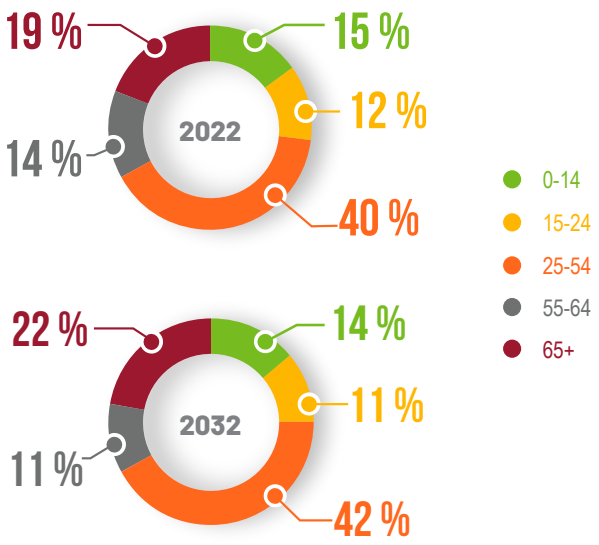

Source : ConstruForce Canada

Figure 3 : Répartition par âge de la population, Québec

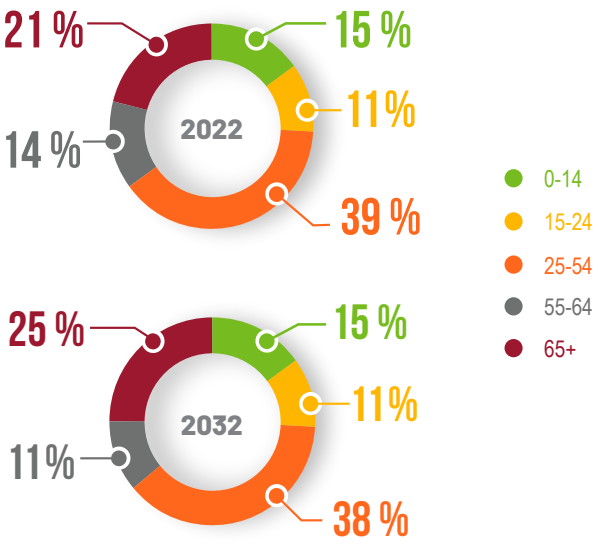

Source : ConstruForce Canada

DÉMOGRAPHIE : LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION CANADIENNE CRÉE DES DÉFIS EN MATIÈRE DE MAIN-D'ŒUVRE

Dans l'ensemble du pays, la part de la population active âgée de 65 ans ou plus, majoritairement retraitée, est passée de 15 % en 2012 à 19 % en 2022. Comme le montre la figure 2, elle devrait encore augmenter pour atteindre 22 % d'ici 2032.

La population active sera également confrontée à la diminution du nombre de jeunes. La proportion des personnes âgées de 15 à 24 ans dans la population nationale, c'est-à-dire celles qui sont sur le point d'entrer dans la population active, diminue. Ce groupe, qui représentait 13 % en 2012, est passé à 12 % en 2022 et devrait atteindre 11 % d'ici 2032.

Ces tendances entraîneront des difficultés de recrutement dans tous les secteurs, y compris celui de la construction.

Il y a néanmoins de bonnes nouvelles. Les nouveaux objectifs fédéraux en matière d'immigration, annoncés en novembre 2022, prévoient l'arrivée de 465 000 résidents permanents en 2023, de 485 000 en 2024 et de 500 000 supplémentaires en 2025. Ces nouvelles cibles devraient favoriser une croissance accrue du principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans) et contribuer à réduire la pression sur le marché du travail pendant la prochaine décennie. Elles pousseront également les industries locales à recruter davantage de nouveaux arrivants afin de soutenir les programmes de recrutement locaux traditionnels.

UNE POPULATION VIEILLISSANTE SOUTENUE PAR L'IMMIGRATION

La démographie du Québec suit une tendance similaire. Comme le montre la figure 3, les jeunes de 15 à 24 ans représenteront 11 % de la population de la province entre 2022 et 2032. Parallèlement, la proportion des personnes âgées de 65 ans ou plus, qui sont pour la plupart à la retraite, devrait passer de 21 % à 25 % au cours de la même période.

Compte tenu de cette tendance, le taux de fécondité du Québec devrait rester faible. Le taux d'accroissement naturel de la population[1] de la province est en baisse depuis 2009. Il atteindra zéro en 2030 avant de descendre à un niveau négatif en 2031, la population continuant à vieillir.

Historiquement, le Québec bénéficie de niveaux élevés de migration nette. Ces niveaux ont culminé en 2018 et 2019 avant d'être freinés par la pandémie de COVID-19. L'immigration est revenue à des niveaux postpandémiques en 2022, en partie grâce à un afflux important de résidents non permanents, dont de nombreux étudiants reprenant les études en personne. Bien qu'il soit peu probable que le Québec connaisse des bonds similaires en matière d'immigration au cours des années restantes de la période de prévision, selon les niveaux d'établissement historiques, la province devrait accueillir environ 60 000 nouveaux arrivants à moyen terme. Les cibles révisées du gouvernement fédéral en matière d'immigration favoriseront notamment cette situation.

[1] Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Figure 4 : Sources de croissance démographique (%), Québec

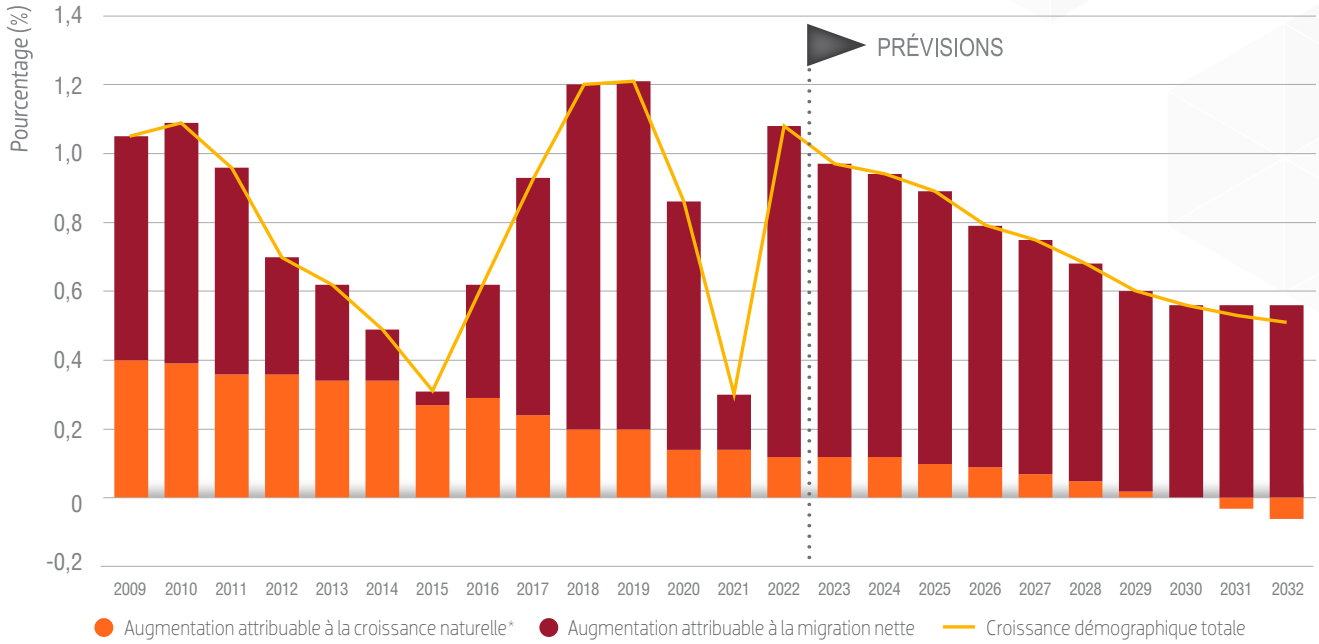

* Le **taux d'accroissement naturel de la population** désigne l'accroissement qui se produit quand le nombre de naissances dépasse celui des pertes de vie, ce qui donne un taux positif ou négatif.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

La combinaison de ces facteurs devrait faire baisser le taux de croissance démographique du Québec de près de 1 % en 2022 à un peu plus de 0,5 % d'ici 2032.

La figure 4 montre les divers facteurs qui influenceront la croissance démographique au Québec au cours de la période de prévision.

PRÉVISIONS PAR SECTEUR

Les sections suivantes présentent les prévisions relatives aux marchés du travail des secteurs de la construction résidentielle et non résidentielle dans la province.

Le système d'IMT de ConstruForce effectue le suivi de l'offre et tient compte des variations en matière de population active disponible, notamment les départs à la retraite, les nouveaux venus[2] et la mobilité nette[3].

ConstruForce évalue les conditions du marché pour 34 métiers et professions du secteur de la construction à l'aide d'un système de cotes d'équilibre qui regroupe les mesures des variations de l'emploi, du chômage et de la mobilité nette, et les rajustements en fonction des commentaires du secteur. Les cotes englobent les conditions du marché du travail des secteurs résidentiel et non résidentiel propres à chaque province compte tenu de l'activité de construction actuelle et prévue. De plus, des hypothèses sur la croissance économique et démographique provinciale, les nouveaux venus au sein de la population active et les cycles de migration (interprovinciale et internationale) font partie du scénario prévisionnel et sont incluses dans les cotes d'équilibre.

Les cotes d'équilibre pour certains métiers ont été supprimées en raison de la petite taille du bassin de main-d'œuvre (moins de 100 travailleurs) et de la fiabilité statistique limitée au moment de l'évaluation des conditions du marché du travail au niveau du secteur. Certains métiers sont également exclus, car ils ne participent pas en général au secteur évalué (p. ex., chaudronniers et mécaniciens de chantier dans le secteur résidentiel, et gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire dans le secteur non résidentiel).

Pour le Québec, des cotes d'équilibre ont été attribuées à 25 métiers et professions du secteur résidentiel et à 32 métiers et professions du secteur non résidentiel.

[2] On calcule le nombre de **nouveaux venus** en se basant sur la proportion habituelle de travailleurs de la province qui se joignent à la population active du secteur de la construction. L'estimation prévue pour l'ensemble de la période de prévision est fondée sur l'hypothèse selon laquelle le secteur de la construction pourra recruter ce groupe de travailleurs malgré la concurrence exercée par les autres secteurs.

[3] La **mobilité nette** fait référence aux déplacements de la main-d'œuvre au sein de la population active locale de la construction. La mobilité vers le marché illustre l'arrivée au sein de la population active de travailleurs du secteur provenant de l'extérieur de la province ou bien de travailleurs provenant d'autres secteurs d'activité. Bon nombre de membres de ce groupe quitteront rapidement la province lorsque l'emploi diminuera : il s'agit de la mobilité vers l'extérieur.

SECTEUR RÉSIDENTIEL

La figure 5 illustre les tendances en matière d'investissement dans le secteur de la construction résidentielle, plus particulièrement dans les segments de la rénovation et de la construction de nouvelles habitations.

Le nombre d'emplois dans le secteur résidentiel a atteint un sommet de plus de 105 300 travailleurs en 2021, sous l'effet d'une forte demande en matière de rénovation et de construction de nouvelles habitations. Des niveaux élevés de migration internationale ont contribué à la faiblesse des taux d'inoccupation d'appartements locatifs sur les principaux marchés du Québec, ce qui est à l'origine d'un cycle haussier dans le secteur résidentiel depuis 2017. La faiblesse des taux d'intérêt a contribué à porter les mises en chantier à un niveau record de près de 68 000 unités en 2021. Les marchés ont ralenti en 2022 en raison de la hausse des taux d'intérêt. Les mises en chantier ont reculé de 7 700 unités (-11 %), parallèlement au repli de la demande dans tous les types d'unités, les pertes les plus importantes ayant été enregistrées dans les segments des maisons unifamiliales et des appartements. On s'attend à ce que les mises en chantier reculent durant la période prévision, compte tenu du vieillissement de la population de la province et de la baisse dans la formation de ménages[4]. Cette tendance sera particulièrement évidente étant donné que la proportion de mises en chantier d'appartements, qui constituent généralement le premier choix d'habitation pour les nouveaux arrivants au Canada, se repliera au cours de la période de prévision, passant de 72 % à 62 % d'ici 2032.

Les dépenses de rénovation, qui représentent une part plus importante du marché de la construction résidentielle que la construction de nouvelles habitations, ont fortement rebondi en 2021 avant de ralentir en 2022. L'activité devrait continuer à augmenter à mesure que l'économie prendra de l'expansion, principalement en raison de l'achat de maisons plus anciennes dans certains des plus grands marchés de la province, du vieillissement de l'ensemble du parc de logements, du vieillissement de la population et de la nécessité de rénover les habitations pour permettre à la population de vieillir chez soi[5]. D'ici la fin de la décennie, les dépenses de rénovation devraient être d'environ 21 % supérieures à celles de 2022.

L'emploi dans le secteur résidentiel a atteint un sommet de plus de 106 900 travailleurs en 2022. Des baisses sont attendues de manière presque continue tout au long de la période de prévision et visent presque exclusivement le segment des nouvelles habitations. Pendant toute la période de prévision, l'emploi dans le secteur résidentiel devrait diminuer de 10 700 travailleurs (-10 %), compte tenu d'une diminution de 16 500 travailleurs (-37 %) dans le segment des nouvelles habitations. Les secteurs de la rénovation (+4 600 travailleurs, +10 %) et de l'entretien (+1 200 travailleurs, +9 %) afficheront des gains.

Il convient de noter que les efforts déployés par le gouvernement fédéral pour doubler le nombre de nouvelles habitations construites au Canada au cours des dix prochaines années n'ont pas été pris en compte dans cette analyse.

Figure 5 : Investissement dans la construction résidentielle, Québec

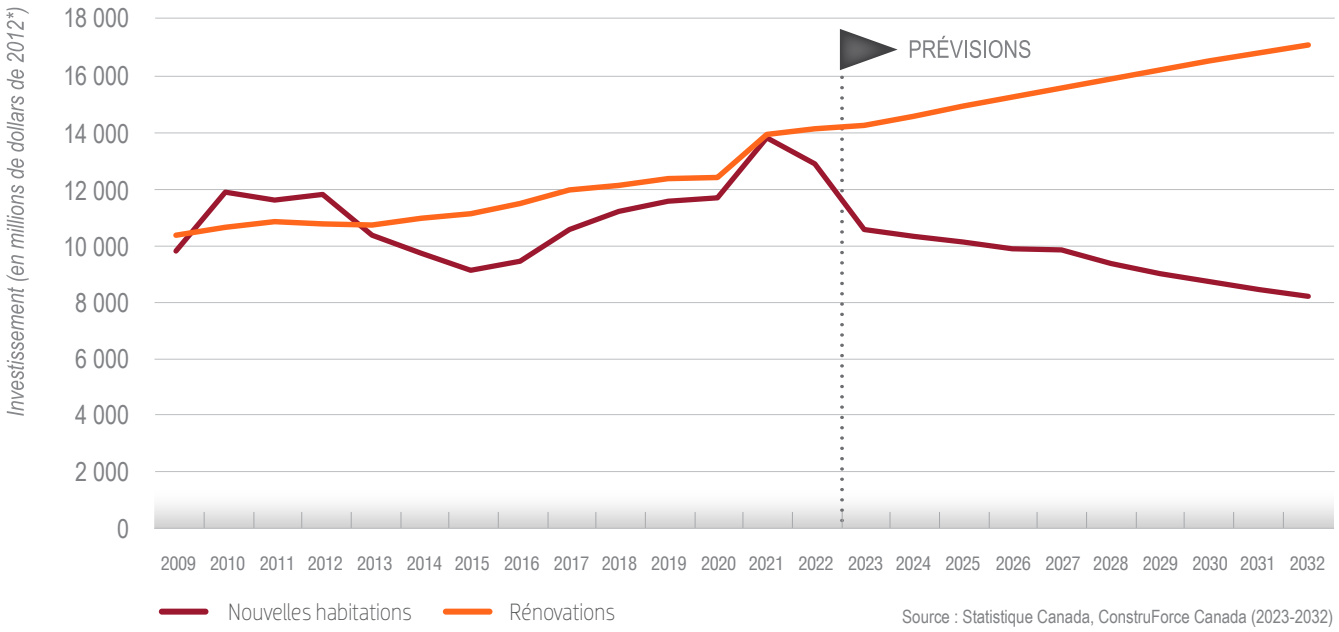

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

[4] La **formation de ménages** fait référence au changement dans le nombre de ménages (personnes habitant sous un même toit ou occupant des logements séparés) d'une année à l'autre. Cette donnée exprime la conversion de la croissance démographique en demande de nouvelles habitations.

[5] Le concept de « **vieillir chez soi** » s'entend des rénovations et des modifications requises pour permettre à une personne de continuer à vivre dans son domicile de façon autonome et en toute sécurité au fur et à mesure qu'elle vieillit.

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL

Les marchés du travail de la construction au Québec sont régis par la loi et gérés en collaboration avec la CCQ et le secteur d'activité. L'objectif de la gestion de la population active est de veiller à ce que, métier par métier, les départs à la retraite soient compensés par une hausse correspondante en matière de recrutement, selon les besoins de l'économie.

Le système de cotes d'équilibre de ConstruForce Canada pourrait indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, comme l'indique le tableau 1, mais les métiers et professions gérés par la CCQ devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

Au début de la période de prévision, le marché de la construction résidentielle au Québec se trouvait près de records absolus au chapitre des mises en chantier et de la construction de nouvelles habitations. Par conséquent, les conditions du marché sont tendues pour tous les métiers et professions. L'activité de construction redescendra rapidement du sommet atteinten 2022. Les mises en chantier reculeront fortement en 2023, une tendance qui se poursuivra pendant la période de prévision. La demande pour de nombreux métiers de la construction de nouvelles habitations s'ajustera en conséquence.

De leur côté, les investissements dans la rénovation augmenteront de façon stable pendant la période de prévision, l'activité augmentant presque chaque année. La demande pour les métiers liés aux activités de rénovation, y compris les emplois en gestion, se maintiendra à un niveau équilibré ou au-dessus de celui-ci jusqu'en 2032.

La cote d'équilibre « 2 » pour les vitriers et les monteurs de charpentes métalliques traduit une baisse de l'emploi suivant l'afflux important de travailleurs requis pour répondre à l'augmentation sensible de la demande de construction d'immeubles à logements multiples (appartements et tours d'habitation) au cours des dernières années, mais cette demande devrait reculer à moyen terme, par rapport au sommet, jusqu'en 2028.

COTES D'ÉQUILIBRE SUR LES MARCHÉS

1 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts actuellement. Il existe une offre excédentaire et un risque de voir des travailleurs se diriger vers d'autres marchés.

2 Il y a, sur les marchés locaux, des travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs et qui peuvent répondre à toute augmentation de la demande, dans les conditions de travail et aux taux de rémunération offerts.

3 La disponibilité de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur le marché local peut être modifiée par de grands projets, des fermetures d'usine ou d'autres hausses de la demande à court terme. Il se peut que les employeurs se livrent concurrence pour attirer les travailleurs qu'il leur faut. Les modèles établis de recrutement et de mobilité suffisent à répondre aux besoins en main-d'œuvre.

4 Il n'y a pas, en général, de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux qui pourraient répondre à une augmentation de la demande. Les employeurs doivent se livrer concurrence pour attirer des travailleurs supplémentaires. Il se peut que le recrutement et la mobilité aillent au-delà des sources et des pratiques traditionnelles.

5 Il n'y a pas de travailleurs ayant les compétences recherchées par les employeurs sur les marchés locaux pour répondre à la demande actuelle, de sorte que des projets ou la production pourraient être retardés ou reportés. Il existe une demande excédentaire, la concurrence est intense et le recrutement s'étend jusqu'à des marchés lointains.

Tableau 1 : Cotes d'équilibre du secteur résidentiel, Québec

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Briqueteurs-maçons	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction*	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction*	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	3	2	2	2	2	2	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Gestionnaires et rénovateurs en construction domiciliaire*	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Calorifugeurs	4	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	2	2	2	2	2	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Plombiers	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Remarque : Le système de cotes d'équilibre de ConstruForce Canada peut indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, mais les métiers et les professions gérés par la commission de la construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

Source : ConstruForce Canada

SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Les activités dans le secteur non résidentiel au Québec ont atteint un sommet à court terme en 2022. Elles devraient se maintenir jusqu'en 2023, stimulées par les besoins en matière de transport collectif, d'éducation, de soins de santé et de services publics, sans oublier des projets de construction d'immeubles industriels, de routes et d'autres infrastructures, en particulier à Montréal et à Québec. L'emploi pour les années 2022 et 2023 dépassera les 108 000 travailleurs, compte tenu d'une forte demande dans la construction d'immeubles industriels, commerciaux et institutionnels (ICI) et d'ouvrages de génie civil. Il diminuera jusqu'en 2028 en raison du recul de la demande, avant de renouer avec la croissance jusqu'à la fin de la période de prévision. D'ici 2032, l'emploi dans le secteur non résidentiel enregistrera une diminution de 700 travailleurs (-1 %) comparativement à 2022.

Comme on peut le voir à la figure 6, l'investissement a atteint un sommet en 2022. La croissance devrait demeurer pratiquement inchangée en 2023 et 2024, stimulée par de grands projets de transport collectif, notamment les travaux en cours dans le cadre des projets de réseau de transport collectif, à Québec, et de Réseau express métropolitain et de prolongement de la ligne bleue du métro, à Montréal, sans oublier plusieurs investissements majeurs dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et des hôpitaux, ainsi que dans de nouvelles infrastructures publiques. À mesure que ces projets de transport collectif prendront fin, les investissements dans la construction d'immeubles ICI et d'ouvrages de génie civil prendront des chemins différents. L'investissement dans la construction d'ouvrages de génie civil suivra les fluctuations des grands projets restants et reculera de 3 % jusqu'en 2032. L'investissement dans la construction d'immeubles ICI, quant à lui, maintiendra une croissance stable pendant la majeure partie de la période de prévision, augmentant de 10 % d'ici 2032.

L'emploi dans la construction d'ouvrages de génie civil a atteint un sommet de plus de 41 500 travailleurs en 2022 et devrait diminuer jusqu'en 2028 avec la fin des grands travaux de transport collectif à Montréal et à Québec. D'ici 2032, l'emploi diminuera de plus de 1 600 travailleurs (-4 %) par rapport à 2022.

La construction d'immeubles ICI, qui a connu un fort rebond en 2021, a poursuivi sa croissance en 2022 et devrait continuer sur cette lancée en 2023 et 2024, sous l'effet d'investissements élevés dans les infrastructures de soins de santé et d'éducation. L'emploi reculera jusqu'en 2028, à mesure que les grands projets se termineront, et finira la décennie à peu près au même niveau qu'en 2022.

Après la remontée récente de l'activité d'entretien dans le secteur non résidentiel, l'emploi diminuera à court terme avant de renouer avec la croissance après 2025. D'ici 2032, l'emploi augmentera de plus de 1 000 travailleurs (+ 4 %) par rapport à 2022.

Le tableau 2 présente une estimation des fluctuations (en pourcentage) de l'emploi en construction non résidentielle par secteur pendant trois périodes : à court terme (de 2023 à 2025), à moyen terme (de 2026 à 2028), et à long terme (de 2029 à 2032).

Tableau 2 : Changements touchant l'emploi par secteur dans la construction non résidentielle, Québec

SECTEUR		% CHANGEMENT De 2023 à 2025	% CHANGEMENT De 2026 à 2028	% CHANGEMENT De 2029 à 2032
Emploi total dans le secteur non résidentiel		-3 %	-1 %	3 %
Immeubles ICI*	Immeubles industriels	-7 %	6 %	2 %
	Immeubles commerciaux, institutionnels et gouvernementaux	-1 %	-2 %	3 %
Ouvrages de génie civil	Routes et ponts	0 %	-13 %	-1 %
	Génie industriel lourd	5 %	13 %	15 %
	Autres projets de génie civil	-10 %	-10 %	-2 %
Entretien		-2 %	2 %	4 %

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)
* industriels, commerciaux, institutionnels

Figure 6 : Investissement dans la construction non résidentielle, Québec

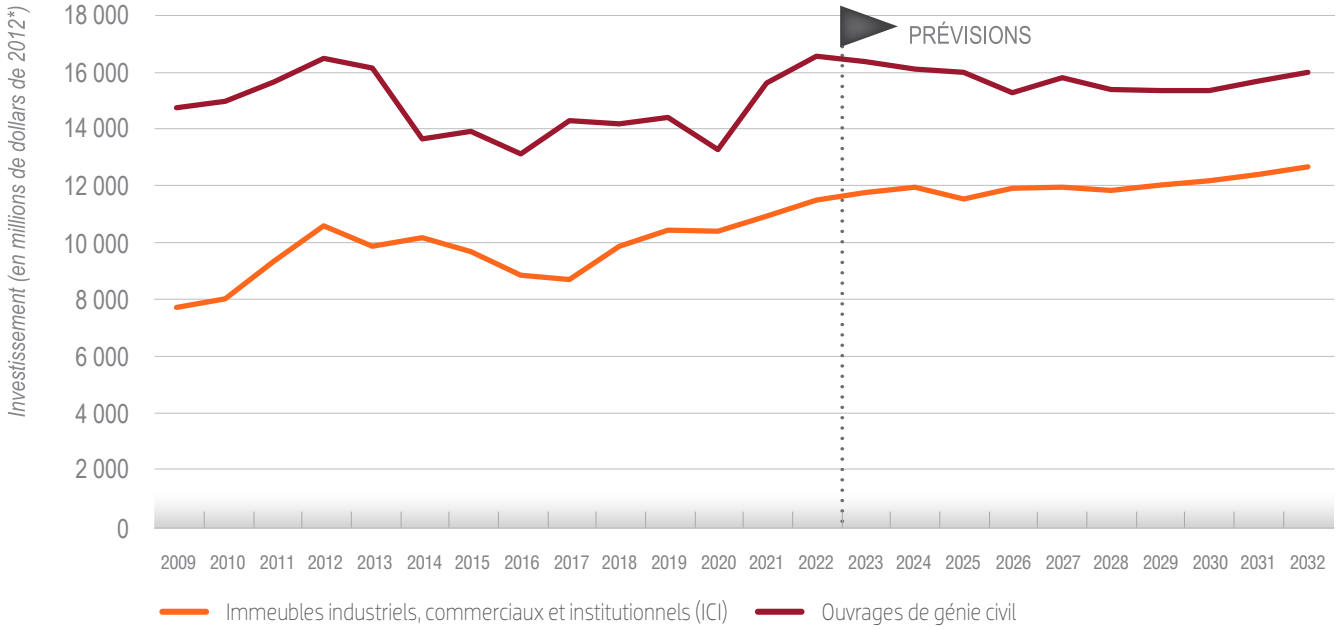

* **En millions de dollars de 2012** indique que la valeur des investissements est exprimée en dollars de 2012 (année de base), corrigée pour l'inflation. On utilise cette valeur pour calculer la variation physique réelle des valeurs en excluant la croissance (accroissement de la valeur) attribuable à l'augmentation des prix.

Source : Statistique Canada, ConstruForce Canada (2023-2032)

COTES D'ÉQUILIBRE, RISQUES ET MOBILITÉ DANS LE SECTEUR NON RÉSIDENTIEL

Comme on peut le voir dans le tableau 3, l'emploi dans la construction non résidentielle au Québec amorce la période de prévision en situation de croissance. L'activité dans les secteurs de la construction d'immeubles ICI et d'ouvrages de génie civil affiche une croissance stable depuis les années de pandémie, de sorte que les marchés du travail sont sous pression. Lorsque les activités liées aux grands projets de construction d'ouvrages de génie civil de la province ralentiront en 2023, on assistera à un ralentissement de la demande pour des métiers spécialisés du segment des services publics. Toutefois, la demande restera élevée pour les travailleurs œuvrant dans le secteur de la construction d'immeubles ICI.

D'ici 2025, la pression sera moins élevée pour de nombreux métiers, et un surplus de travailleurs est prévu pour certains métiers. Le marché retrouvera des conditions essentiellement équilibrées à long terme, à l'exception des monteurs de lignes électriques et de câbles et des directeurs de la construction.

Il est à noter que le système de cotes d'équilibre de ConstruForce Canada pourrait indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, mais les métiers et professions gérés par la CCQ devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la loi R-20.

Il convient aussi de noter que la conversion généralisée des immeubles ICI vers une plus grande utilisation de l'électricité pour le chauffage et la climatisation est exclue du présent rapport, car ces efforts en sont encore à leurs débuts et n'ont eu que des répercussions mineures sur l'ensemble des marchés du travail de la construction. Au fur et à mesure que ces efforts s'intensifieront, ils seront intégrés aux prochains rapports sur les prévisions de ConstruForce Canada.

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Québec

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Chaudronniers	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Briqueteurs-maçons	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Charpentiers-menuisiers	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Finisseurs de béton	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Évaluateurs en construction*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Directeurs de la construction*	4	4	4	3	3	3	3	4	4	4	4
Mécaniciens de chantier et mécaniciens industriels	4	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Entrepreneurs et contremaîtres*	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Grutiers	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Foreurs et dynamiteurs	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de lignes électriques et de câbles	3	2	3	4	2	4	4	4	4	4	3
Électriciens	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Constructeurs et mécaniciens d'ascenseurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Poseurs de revêtements d'intérieur	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs d'installations au gaz	3	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Vitriers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	4	4	3	2	2	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens d'équipement lourd	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Calorifugeurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Monteurs de charpentes métalliques et assembleurs et ajusteurs de plaques et de charpentes métalliques	4	3	2	2	3	3	2	3	3	3	3
Peintres et décorateurs (sauf les décorateurs d'intérieur)	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Plâtriers, latteurs et poseurs de systèmes intérieurs	4	3	3	2	3	3	3	3	3	3	3

suite à la page suivante

Tableau 3 : Cotes d'équilibre du secteur non résidentiel, Québec (suite)

MÉTIERS ET PROFESSIONS – SECTEUR NON RÉSIDENTIEL	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Plombiers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Mécaniciens en réfrigération et en climatisation	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipement résidentiel et commercial*	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Couvreurs et poseurs de bardeaux	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tôliers	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et poseurs de gicleurs	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Carreleurs	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction	4	4	3	2	3	3	3	3	3	3	3
Conducteurs de camions	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Remarque : Le système de cotes d'équilibre de ConstruForce Canada peut indiquer des conditions ne correspondant pas aux conditions normales du marché du travail, mais les métiers et les professions gérés par la commission de la construction du Québec (CCQ) devraient être équilibrés étant donné que l'organisme applique la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20).

* Les métiers et les professions comportant un astérisque ne relèvent pas de la CCQ et suivent les fluctuations du marché du travail.

Source : ConstruForce Canada

CONSTITUER UNE POPULATION ACTIVE DURABLE

POPULATION ACTIVE DISPONIBLE

Bien que la population du Québec augmente, le taux d'accroissement naturel de la province ralentit. Par conséquent, l'immigration représente une source de population active essentielle pour le secteur de la construction et continuera de l'être pendant la prochaine décennie. Afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre, le secteur devra renforcer ses efforts de recrutement pour inclure les groupes sous-représentés et les nouveaux immigrants.

On estime que le secteur de la construction du Québec devra recruter 40 100 travailleurs supplémentaires au cours de la période de prévision pour suivre la croissance de la population active et remplacer près de 48 200 travailleurs qui prendront leur retraite, soit 21 % de la population active du secteur en 2022. Ces besoins d'embauche devraient être satisfaits grâce à un nombre estimé de 43 100 nouveaux venus provenant de la population locale âgée de 30 ans ou moins.

Contrairement à la tendance nationale, la population active du secteur de la construction au Québec a augmenté pendant la pandémie, ajoutant des dizaines de milliers de nouveaux travailleurs. Les données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada[6] indiquent que l'emploi et la population active du secteur de la construction au Québec ont crû d'un peu plus de 8 % entre 2019 et 2022. Cependant, ni l'emploi ni la population active n'ont suivi le rythme des gains d'emploi, qui ont augmenté de 11 % pendant la même période. En conséquence, le taux de chômage moyen dans le secteur de la construction a diminué à un peu moins de 5 % en 2022.

Les gains au chapitre de la population active se sont concentrés dans le principal groupe d'âge actif (personnes âgées de 25 à 54 ans), alors que le groupe de personnes âgées de 15 à 24 ans n'a pratiquement pas changé. Le groupe des personnes âgées de 55 ans ou plus a diminué de 1,4 % par rapport à 2010.

La figure 7 résume les changements estimés visant la population active du secteur de la construction pendant toute la période de prévision, soit de 2023 à 2032.

DIVERSIFICATION DE LA POPULATION ACTIVE

APPRENTISSAGE

L'apprentissage est une source de travailleurs essentielle pour le secteur de la construction. Les nouvelles inscriptions dans les 26 principaux programmes de métiers ont crû de 21 % de 2014 à 2019; il s'agit d'une augmentation marquée par rapport à l'emploi dans le secteur, qui a augmenté de seulement 4 % pendant la même période. Les nouvelles inscriptions ont continué d'augmenter pour atteindre des niveaux records en 2021, après une légère baisse en 2020 en raison des obstacles importants à la formation causés par la COVID-19. La province a également enregistré le plus grand nombre d'achèvements de programmes en 2021, augmentant ainsi l'offre de travailleurs qualifiés pour satisfaire les besoins en main-d'œuvre pendant la période de prévision (voir la figure 8). Les métiers de charpentier-menuisier, d'électricien de construction, de monteur d'appareils de chauffage et de tuyauteur représentent plus de la moitié de la hausse des nouvelles inscriptions dans la province.

[6] L'Enquête sur la population active de Statistique Canada permet de connaître la situation d'activité de tous les travailleurs au sein de l'industrie, y compris ceux exerçant des professions autres que les métiers et professions directement liés au secteur de la construction qui font l'objet d'un suivi par ConstruForce Canada.

Figure 7 : Changements dans la population active du secteur de la construction, Québec

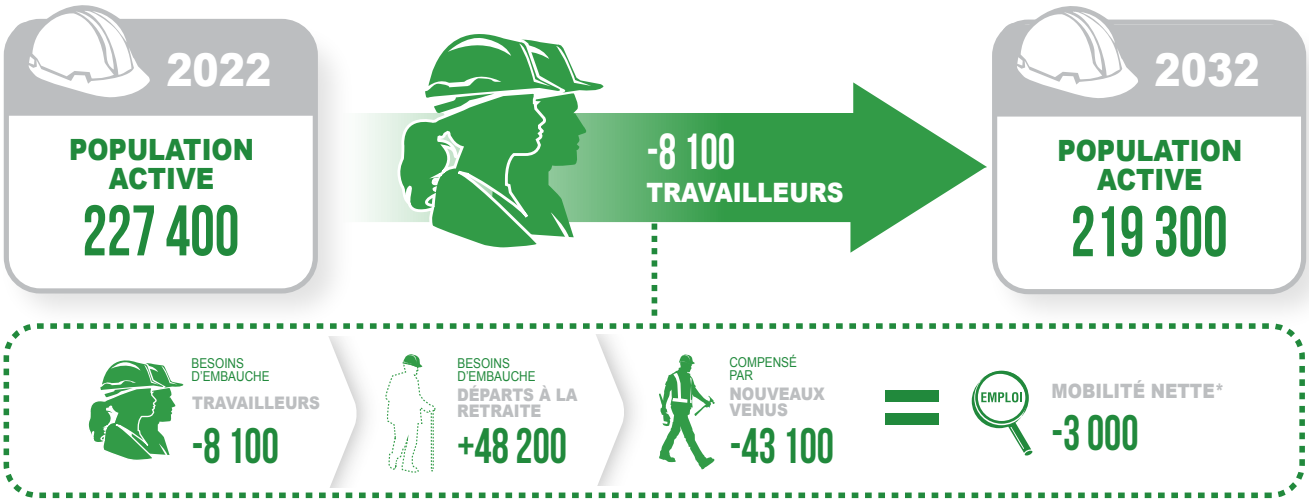

* **La mobilité nette** fait référence au nombre de travailleurs provenant d'autres secteurs ou d'autres provinces devant être attirés dans le secteur de la construction pour répondre à la demande croissante ou compenser le nombre de travailleurs qui quittent le secteur lors des périodes de ralentissement. Une mobilité nette positive signifie que le secteur doit attirer des travailleurs, tandis qu'une mobilité nette négative illustre une offre excédentaire de travailleurs au sein de la population active locale de la construction.

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Source : ConstruForce Canada

Figure 8 : Nouvelles inscriptions aux programmes d'apprentissage, certifications et emploi dans les métiers, Québec

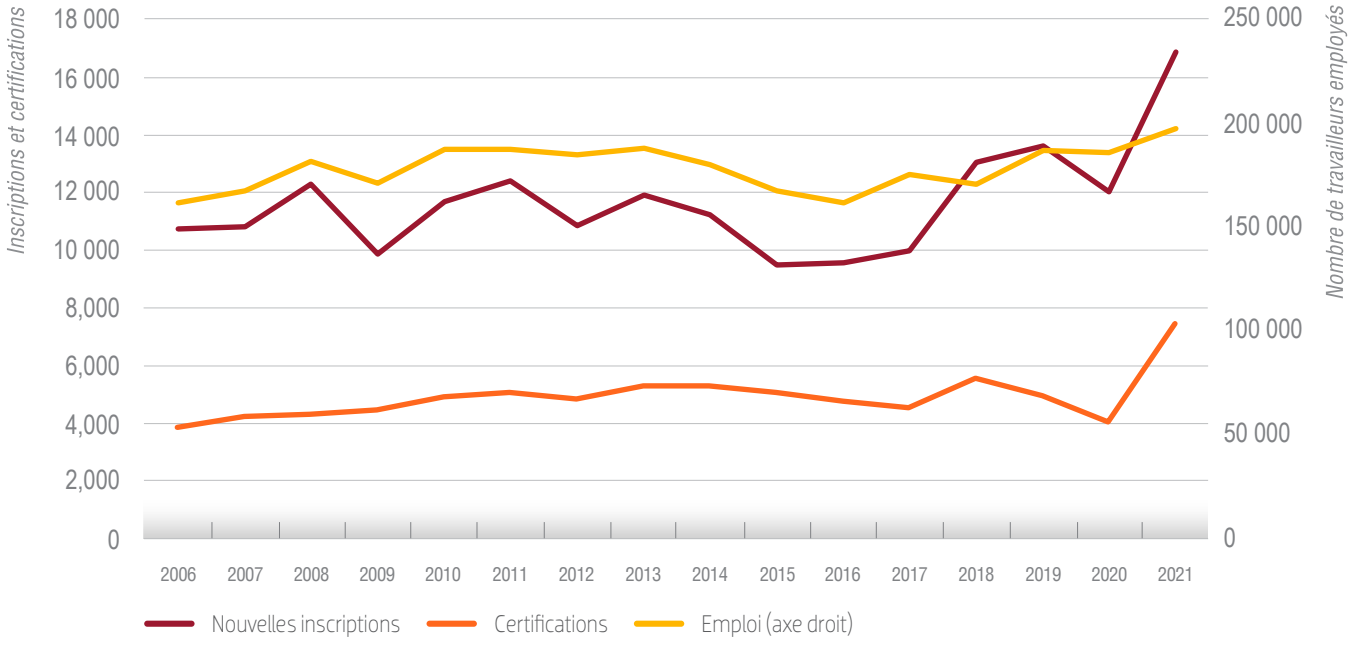

Source : ConstruForce Canada

Le tableau 4 présente une ventilation des besoins prévus en main-d'œuvre certifiée par métier pour répondre à la demande de main-d'œuvre et de remplacement du secteur de la construction pendant la période de prévision. Selon les prévisions concernant les nouvelles inscriptions, plusieurs métiers risquent de connaître une pénurie de nouveaux compagnons d'ici 2032. Ces métiers comprennent les plombiers, les mécaniciens d'équipement lourd, les conducteurs d'équipement lourd, les soudeurs, les conducteurs de grue mobile et les électriciens industriels. Ces métiers et professions sont gérés par la CCQ. Des mesures doivent donc être prises pour éviter la création d'un déséquilibre.

GROUPES DE TRAVAILLEURS SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison notamment de la baisse des taux de fécondité et de la réduction de la taille des familles au Canada depuis plus de trois décennies, la part des jeunes Canadiens pouvant entrer dans la population active diminue depuis plusieurs années. Compte tenu du départ à la retraite de la génération du baby-boom au cours de la prochaine décennie, la concurrence pour attirer de jeunes travailleurs sera féroce. Pour atténuer les répercussions de cette évolution démographique, le secteur de la construction doit diversifier son recrutement. Ainsi, le secteur doit recruter

Table 4: Demande de certification en construction estimée et cible prévue de nouveaux venus par métier, Québec, 2023 à 2032

Métier	Total des demandes de métier certification – construction	Cible de nouvelles inscriptions – construction	Risque lié à l'offre d'apprentis certifiés – tous les secteurs
Plombier	1 311	16 578	●
Mécanicien d'équipement lourd	249	692	●
Conducteur d'équipement lourd	1 483	11 453	●
Soudeur	333	520	●
Conducteur de grue mobile	351	437	●
Électricien industriel	2 008	7 409	●
Chaudronnier	124	173	●
Mécanicien industriel	22	37	●
Briqueteur-maçon	787	1 549	●
Tuyauteur et monteur d'appareils de chauffage	287	2 420	●
Tôlier	598	961	●
Calorifugeur (chaleur et froid)	172	319	●
Mécanicien en réfrigération et en climatisation	735	1 258	●
Couvreur	453	1 031	●
Finisseur de béton	509	1 236	●
Vitrier	194	373	●
Peintre et décorateur	827	1 412	●
Électricien de construction	1 450	2 251	●
Latteur (mécanicien de systèmes intérieurs)	236	578	●
Finisseur de systèmes intérieurs et plâtrier	349	750	●
Carreleur	168	643	●
Conducteur de pelle électrique	459	791	●
Charpentier-menuisier	3 992	7 879	●
Ajusteur-soudeur	64	153	●
Monteur de charpentes métalliques (fer structural/ornemental)	31	76	●
Monteur de charpentes métalliques (barres d'armature)	16	38	●

Source : ConstruForce Canada

● Le nombre de certifications requises dépasse le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre de certifications requises concorde avec le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés
● Le nombre d'apprentis qui devraient être certifiés dépasse le nombre de certifications requises

plus de personnes appartenant à des groupes traditionnellement sous-représentés dans la population active actuelle, notamment les femmes, les Autochtones et les nouveaux arrivants.

En 2022, environ 37 270 femmes travaillaient dans le secteur de la construction au Québec : 21 % étaient en poste sur les chantiers (directement dans les projets de construction), tandis que les 79 % restants travaillaient hors chantier, principalement dans des postes administratifs et de gestion. Des 215 600 travailleurs de métier œuvrant dans le secteur, les femmes ne représentaient que 4 % (voir la figure 9).

Les quelque 7 730 femmes de métier du Québec travaillent dans l'ensemble des secteurs de la construction. Toutefois, compte tenu de la nature des travaux de ce secteur dans la province, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses dans le segment de la construction résidentielle (4 % de tous les travailleurs de métier). Dans l'ensemble des secteurs, c'est dans ceux de la construction de nouvelles habitations et de l'entretien résidentiel que les femmes sont le plus représentées, chacun représentant un peu plus de 4 % de la main-d'œuvre (voir la figure 10). Les cinq principaux métiers et professions dans lesquels les femmes ont tendance à travailler sont les suivants : directrices de la construction (17 % de toutes les femmes de métier), aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (14 %), charpentières-menuisières (12 %), peintres et décoratrices (11 %) et évaluatrices en construction (11 %).

Figure 9 : Emploi détaillé en construction par genre, Québec, 2022

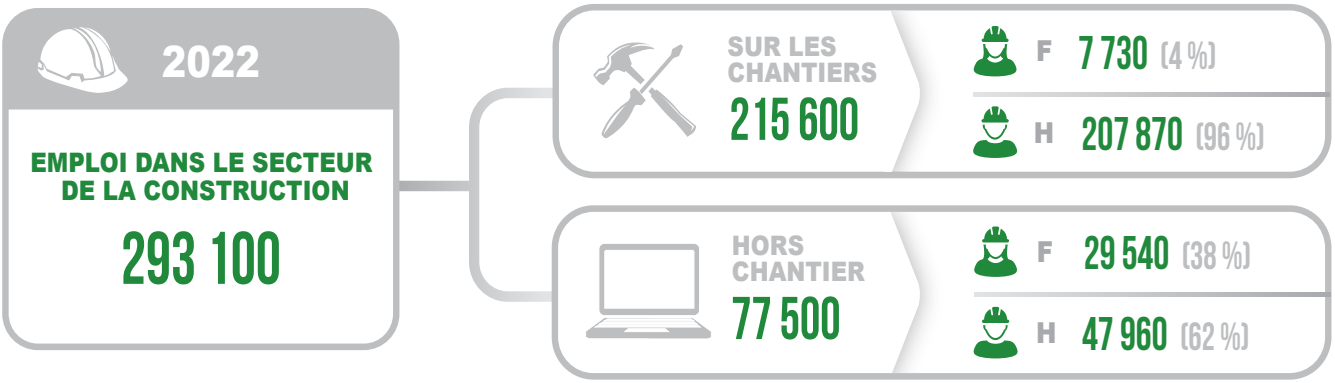

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

Figure 10 : Proportion de femmes occupant des métiers et professions directement sur les chantiers, Québec

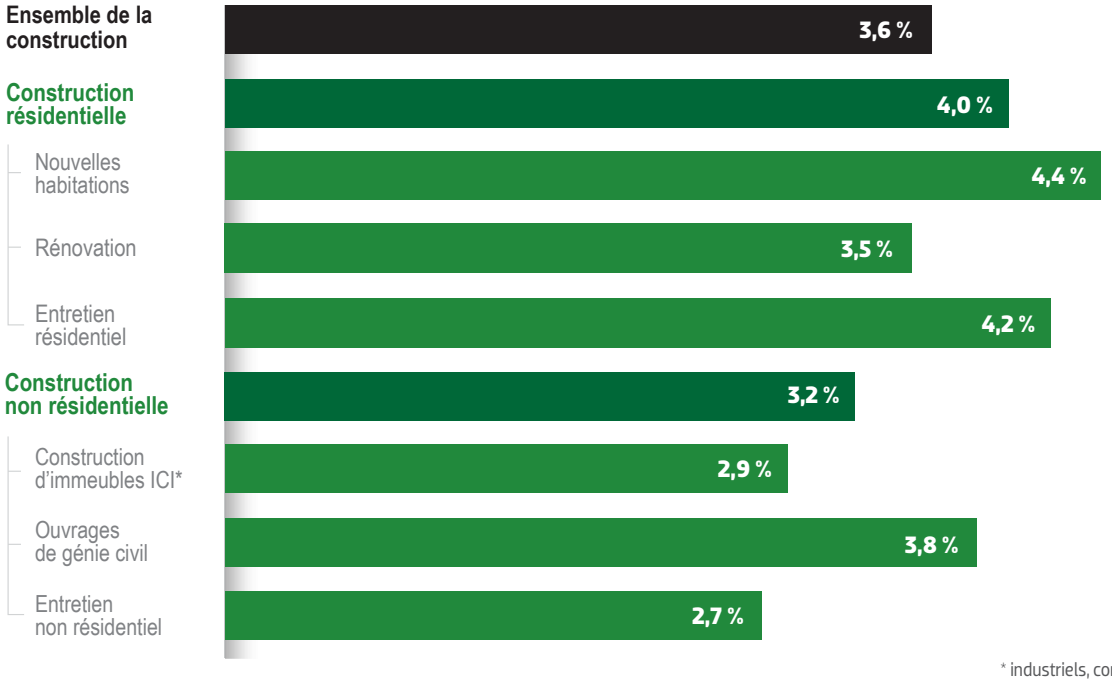

* industriels, commerciaux, institutionnels

Source : Calculs de ConstruForce Canada fondés sur l'Enquête sur la population active (EPA) et le Recensement de la population de Statistique Canada.

La population autochtone est la population qui affiche la croissance la plus rapide au Canada; elle offre donc des possibilités de recrutement pour le secteur de la construction du Québec. La province est parvenue à maintenir la proportion des Autochtones dans la main-d'œuvre du secteur de la construction. En 2021, les travailleurs autochtones représentaient 2,6 % de la population active du secteur de la construction de la province, ce qui correspond à la proportion observée en 2016[7]. Cette proportion est légèrement supérieure à celle de la représentation des Autochtones dans l'ensemble de la population active (voir le tableau 5). Au fur et à mesure que la population autochtone continuera de croître, les efforts de recrutement devront être consacrés à augmenter la part occupée par cette population dans la population active du secteur.

Le secteur de la construction du Québec pourrait également faire appel aux nouveaux arrivants (immigrants) au Canada au cours de la période de prévision afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre. En raison de la baisse du taux d'accroissement naturel de la population, les immigrants sont la principale source de croissance de la population active dans la province. Ils jouent un rôle de plus en plus important dans le renouvellement de la main-d'œuvre, la part qu'ils représentent étant passée de 13 % en 2011 à 20 % en 2021. Bien que la province ait réussi à attirer et à intégrer des immigrants dans la population active, la proportion d'immigrants dans la province est nettement inférieure à celle que l'on retrouve dans l'ensemble du Canada (voir la figure 11). La proportion d'immigrants dans la population active du secteur de la construction était de seulement 8,8 % en 2021, ce qui équivaut à moins de la moitié de la proportion d'immigrants dans l'ensemble de la population active de la province, et est nettement inférieur à leur proportion dans le secteur de la construction de l'ensemble du Canada.

Selon les tendances passées en matière d'établissement, la province devrait accueillir 604 640 nouveaux migrants internationaux entre 2023 et 2032. Étant donné que ces personnes représenteront une proportion de plus en plus importante du principal groupe d'âge actif de la province, le secteur de la construction devra accroître ses efforts pour s'assurer de recruter sa part de nouveaux arrivants au sein de la population active.

Tableau 5 : Représentation des Autochtones au sein de la main-d'œuvre du secteur de la construction de la province, Québec

Secteur		Autochtones	Non autochtones	Total	Proportion d'Autochtones (en %) au sein de la main-d'œuvre totale
Construction	2016	6 660	247 395	254 060	2,6 %
	2021	7 765	288 275	296 040	2,6 %
Tous les secteurs	2016	82 195	4 071 820	4 154 010	2,0 %
	2021	94 350	4 250 560	4 344 910	2,2 %

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur le Recensement de la population de 2016 et de 2021 de Statistique Canada.

Figure 11 : Proportion d'immigrants (en %) au sein de la population active en construction, 2021

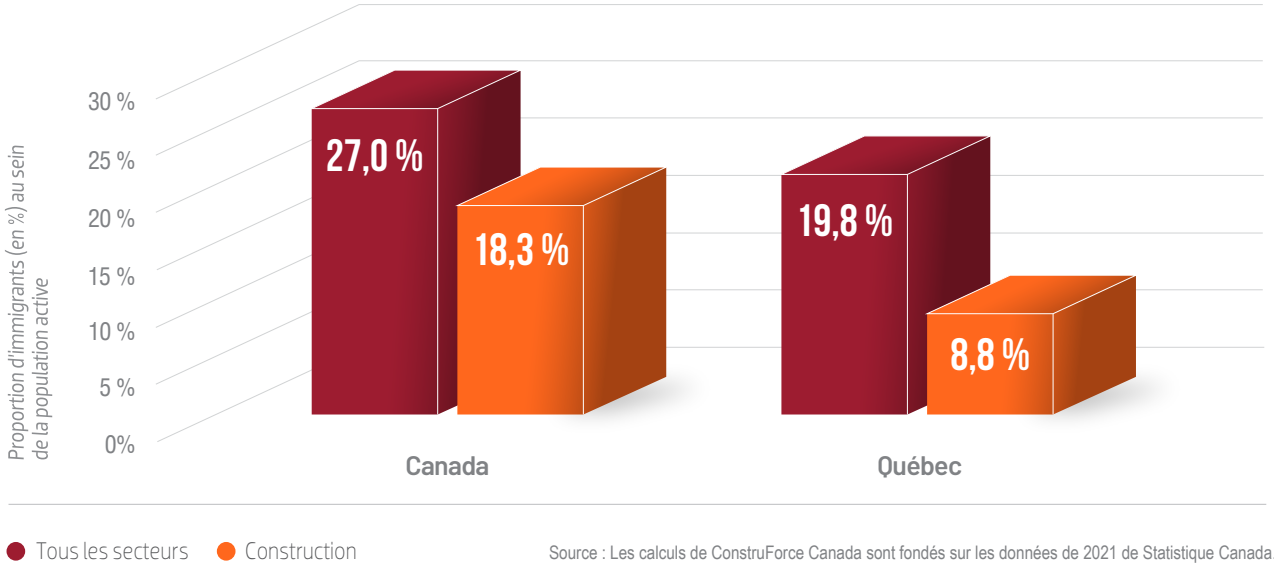

Source : Les calculs de ConstruForce Canada sont fondés sur les données de 2021 de Statistique Canada.

[7] Statistique Canada, *Recensement de 2021*, demande de données personnalisées.

CONCLUSIONS ET RÉPERCUSSIONS

Le marché de la construction du Québec a enregistré une autre année de solide croissance en 2022. Bien que les investissements dans les secteurs non résidentiel et résidentiel ont enregistré des résultats mitigés (le premier en hausse et le second en léger recul), les niveaux d'investissement globaux ont atteint un nouveau sommet. L'activité ralentira en 2023, les taux d'intérêt freinant la forte activité immobilière, mais l'investissement devrait rester à des niveaux élevés tout au long de la période de prévision.

Les perspectives pour le secteur de la construction résidentielle prévoient une série presque ininterrompue de baisses annuelles de l'investissement dans les nouvelles habitations, les constructeurs réagissant au vieillissement de la population et à la diminution du nombre de migrants internationaux dans les dernières années de la période de prévision. D'ici la fin de la période de prévision, les mises en chantier reculeront de plus de 25 700 unités (-43 %) comparativement aux niveaux élevés de 2022. L'activité de rénovation et d'entretien, qui représente une part plus importante de l'emploi que la construction de nouvelles habitations, maintiendra une série presque ininterrompue d'augmentations au cours de la décennie, mais ne suffira pas à compenser les pertes d'emploi dans le segment de la construction de nouvelles habitations. D'ici 2032, l'emploi dans le secteur de la construction résidentielle diminuera de 12 400 travailleurs (-12 %), les pertes étant surtout concentrées dans le segment des nouvelles habitations (-18 000 travailleurs).

Les investissements dans le secteur non résidentiel sont à l'origine d'une vaste reprise, grâce à des gains importants à court terme, sous l'effet du redressement dans le secteur privé après la COVID-19 et de l'augmentation des investissements du secteur public dans les soins de santé, l'éducation, le transport collectif et la construction d'ouvrages de génie civil. Les besoins en main-d'œuvre devraient atteindre un sommet en 2023 et se maintenir jusqu'en 2024, avant de diminuer parallèlement à l'achèvement de nombreux grands projets. Ils augmenteront de nouveau, de façon plus modeste, après 2028.

De nombreux départs à la retraite sont prévus. Le secteur de la construction de la province devra faire face au vieillissement de la main-d'œuvre, puisqu'il est prévu qu'environ 48 200 travailleurs, soit 21 % de la population active actuelle, prendront leur retraite d'ici 2032.

Pour combler les besoins pendant la période de prévision 2023-2032, il faudra mettre en œuvre une combinaison de stratégies, notamment : intensifier le recrutement local et la formation, recruter des immigrants, faire connaître les perspectives de carrière pour les travailleurs d'autres secteurs qui ont des compétences similaires, et attirer possiblement des travailleurs d'autres provinces durant les périodes de pointe prévues à court terme.

Le modèle prévisionnel fondé sur des scénarios mis au point par ConstruForce Canada pour évaluer les conditions futures du marché de l'emploi constitue un puissant outil de planification que le secteur, les gouvernements et les autres intervenants peuvent utiliser pour effectuer le suivi des conditions du marché du travail et repérer d'éventuels points de pression. Les conditions prévues en ce qui concerne les marchés du travail reflètent les attentes actuelles du secteur en matière de croissance économique ainsi que les hypothèses au sujet de l'immigration dans la province. Tout changement à ces hypothèses constitue un risque pouvant entraîner des variations des conditions du marché.

LES DONNÉES LES PLUS DÉTAILLÉES ET LES PLUS COMPLÈTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU CANADA SONT AFFICHÉES À

www.previsionsconstruction.ca

Un site conçu par l'industrie pour l'industrie

Tableaux et graphiques personnalisés à partir :

- de données sur une trentaine de métiers et professions par province pour les dix prochaines années
- de données macro-économiques et de données relatives aux investissements et
- des principaux indicateurs économiques, des investissements dans le secteur et de l'état du marché du travail par province et/ou par secteur

CONSTRUFORCE® CANADA

Des données prévisionnelles à jour sont publiées en ligne à l'adresse suivante : previsionsconstruction.ca. Vous pouvez créer des rapports personnalisés sur un vaste éventail de catégories, par secteur, par métier ou par province, sur une période pouvant atteindre 10 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

CONSTRUFORCE® CANADA

Tél. : 613.569.5552 | info@construforce.ca

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Financé en partie par le Gouvernement du Canada par Programme solutions pour la main-d'oeuvre sectorielle

Canada

AVRIL 2023